

Population et sociétés, ISSN 0184-7783

N. 441 (Janvier 2008)

Éditorial-La « double peine » des ouvriers : plus d'années d'incapacité au sein d'une vie plus courte

- À 35 ans, il reste en moyenne une trentaine d'années à vivre sans incapacité
- Les ouvriers ont une espérance de vie plus courte et vivent plus longtemps en incapacité
- Encadré : L'espérance de vie sans incapacités définition de calcul
- La situation des autres catégories professionnelles

Encadré : L'espérance de vie sans incapacité : définition et calcul